Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260928-20260928DCM5-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

COMMUNE
de
LOCMARIA-
PLOUZANÉ

Délibération n° :
2026.09.28 DCM5

Séance du 28 septembre 2026

Date de convocation : 22 septembre 2026
Date d'affichage : 22 septembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-huit septembre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Viviane GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Viviane GODEBERT, Maire.
Mme Solenn BOURGE, Mme Maud BUI TRONG, Mme Frédérique CLECH, Mme Isabelle GIBAULT, Mme Audrey GOURDIN, Mme Claire-Andrée LABRIÈRE, Mme Julie LE ROUX, Mme Christine MOUSSAT, Mme Béatrice OULHEN et Mme Sylvie PODEUR.
M. Emmanuel AUTRET, M. Eric BLAIZE, M. Olivier COATANEA, M. Benjamin HADDAD, M. Christophe LE GAL, M. Christian LOAEC, M. Stéphane MEAR, M. Philippe MÉON, M. Loïc PETIT DE LA VILLEON, M. Denis PETTON, M. Loïc RAULT et M. Jean-Claude SACCOCCIO.

Procurations :
M. Patrick Marie AUBERT à Mme Sylvie PODEUR ;
M. Julien CHEVENEMENT à Mme Viviane GODEBERT ;
Mme Françoise FOLL à M. Loïc RAULT ;
M. Loïc RAULT à M. Christophe LE GAL à partir de son départ à 19h45 ;
M. Damien RUEL à M. Eric BLAIZE ;
Mme Cécile SQUIBAN M. Benjamin HADDAD ;
Mme Annie TALANDIER à M. Stéphane MEAR.

Mme Sylvie PODEUR a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

OBJET : Tableau des emplois – Services techniques
Domaine : 4. Fonction publique

Exposé

Suite au départ et au recrutement de certains agents, il convient d'actualiser le tableau des emplois des services techniques.

Voici les principales modifications apportées :

- Création du nouveau poste de responsable adjoint des services techniques,
- Suppression du poste d'agent technique polyvalent référent bâtiment,
- Modification des intitulés de grade pour davantage de cohérence, sans impact sur les agents concernés,

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260928-20260928DCM5-DE

- Avant, plusieurs agents étaient polyvalents. Cela reste toujours le cas, mais nous privilégierons désormais les spécialités de chacun : bâtiment, espaces verts ou voirie,
- Les agents d'entretien étaient auparavant rattachés au service Périscolaire. Ils sont désormais rattachés aux services techniques,
- La structure du tableau a été modifiée afin de faciliter le suivi et le travail des RH.

Tableau actuel :

Service	Libellé emploi	Catégorie	Durée hebdomadaire du poste créé en heure et centièmes	Durée occupée	Possibilité de pourvoir emploi par un non titulaire art 3.3 **	Grade minimum	Grade maximum	Poste pourvu	Poste vacant	ETP
TECHNIQUE										
TECHNIQUE	Responsable pôle environnement	B	35	35	oui	Adjoint technique	Ingénieur principal 1ère classe	1		100,00%
TECHIQUE	Agent technique polyvalent référent bâtiment	B	35	35	oui	Adjoint technique	Technicien	1		100,00%
TECHNIQUE	Agent technique polyvalent référent voirie	B	35	35	oui	Adjoint technique	Technicien	1		100,00%
TECHNIQUE	Agent technique polyvalent référent EV	B	35	35	oui	Adjoint technique	Technicien	1		100,00%
TECHNIQUE	Agent technique polyvalent	C	35	35	oui	Adjoint technique	Agent de maitrise principal	1		100,00%
TECHNIQUE	Agent technique polyvalent	C	35	35	oui	Adjoint technique	Agent de maitrise principal	1		100,00%
TECHNIQUE	Agent technique polyvalent	C	35	35	oui	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe	1		100,00%
TECHNIQUE	Agent technique polyvalent	C	35	35	oui	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe	1		100,00%
TECHNIQUE	Agent technique polyvalent	C	35	35	oui	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe	1		100,00%
TECHNIQUE	Agent technique polyvalent	C	35	35	oui	Adjoint technique	Agent de maitrise	1		100,00%
TECHNIQUE	Adjoint technique polyvalent	C	35	35	oui	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe	1		100,00%
TECHNIQUE	Adjoint technique polyvalent	C	35	35	ouii	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe		1	0,00%
TECHNIQUE	Adjoint technique polyvalent	C	35	35	oui	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe		1	0,00%

Après modification :

Libellé emploi	Grade minimum	Grade maximum	Grade actuel	Catégorie	Possibilité de pourvoir emploi par un non titulaire art 3.3 (CDD 3 ans, renouvelable 1 pour 6 ans max + CDI)	Durée hebdomadaire du poste créé en heure et centièmes	Durée occupée	Temps de travail actuel (08/2026)	Poste pourvu		Poste vacant	ETP
									Agents titulaires	Agents non titulaires		
Total des emplois de la collectivité									**58**	**6**	**13**	**63,47**
									13	**0**	**4**	**15,30**
Responsable des services techniques	Agent de maîtrise	Technicien principal 1ere classe	Agent de maîtrise	C-B	oui	35	35		1			1
Responsable adjoint des services techniques	Adjoint technique principal 1ere classe	Technicien		C-B	oui						1	0
Agent polyvalent référent Espaces verts	Adjoint technique principal 1ere classe	Technicien	Agent de maîtrise	C-B	oui	35	35		1			1
Agent polyvalent référent Voirie	Adjoint technique principal 1ere classe	Technicien	Adjoint technique ppal 2° cl	C-B	oui	35	35		1			1
Agent polyvalent spécialité Bâtiment	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe	Adjoint technique	C	oui	35	35		1			1
Agent polyvalent spécialité Bâtiment	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe		C	oui	35	35				1	1
Agent polyvalent spécialité Espaces verts	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Agent de maîtrise principal	C	oui	35	35		1			1
Agent polyvalent spécialité Espaces verts	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe		C	oui	35	35				1	1
Agent polyvalent spécialité Espaces verts	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe	Adjoint technique ppal 1° cl	C	oui	35	35		1			1
Agent polyvalent spécialité Espaces verts	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe	Adjoint technique ppal 2° cl	C	oui	35	35		1			1
Agent polyvalent spécialité Voirie	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe	Adjoint technique ppal 2° cl	C	oui	35	35		1			1
Agent polyvalent spécialité Voirie	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe	Adjoint technique	C	oui	35	35		1			1
Agent polyvalent spécialité Voirie	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ere classe		C	oui	35	35				1	1
Agent d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Adjoint technique	C	oui	28,62	28,62		1			0,82
Agent d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Adjoint technique ppal 1° cl	C	oui	31,23	31,23	31,23	1			0,89
Agent d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Adjoint technique ppal 2° cl	C	oui	28,67	28,67		1			0,82
Agent d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Adjoint technique	C	oui	26,93	26,93		1			0,77

Délibération

Vu l'avis favorable du CST en date du 17/09/2026,
Il est proposé au Conseil municipal de :

- Valider la modification du tableau des emplois du service technique ;
- D'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260928-20260928DCM5-DE

Vote

☐ Nbre d'abstention
☐ Nbre de vote « contre »
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Le Maire,

Viviane GODEBERT.

MAIRIE DE LOCMARIA-PLOUZANE (Finistère)

Mme Sylvie PODEUR,

Secrétaire de séance.